

**OGEC Charles De Foucauld**

**6, rue Bara**

**69003 LYON**

**Enseignement Primaire Secondaire Supérieur**

**Comptes annuels au 31 août 2023**

## BILAN ACTIF AU 31 Aout 2023

O.G.E.C. Charles de Foucauld LYON

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

ACTIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)			EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	- Dotation Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Dotations Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Dotations Concessions, brevets, licences, - Dotations Autres Immobilisations Incorporelles	31 656	27 728	3 928	5 993
	- Dotations Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>31 656</b>	<b>27 728</b>	<b>3 928</b>	<b>5 993</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	- Dotations Terrains	2 774 725	-	2 774 725	2 774 725
- Dotations Constructions	14 921 432	12 607 221	2 314 211	2 582 767	
- Dotations Installations techniques, matériel et ou - Dotations Autres Immobilisation Corporelles	751 553	532 290	219 263	255 285	
- Dotations Autres Immobilisation Corporelles	5 114 549	3 161 066	1 953 483	1 997 865	
- Dotations Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	-	-	-	-	
- Dotations Biens reçus par legs ou donations destin	-	-	-	-	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 562 258</b>	<b>16 300 576</b>	<b>7 261 682</b>	<b>7 610 643</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>					
- Dépréciation Participations et créances rattachées	4 738 744	-	4 738 744	5 000 406	
- Dépréciation Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
- Dépréciation Prêts	2 304	-	2 304	2 304	
- Dépréciation Autres Immobilisations financières	-	-	-	1 995	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4 741 048</b>	<b>-</b>	<b>4 741 048</b>	<b>5 004 706</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>28 334 963</b>	<b>16 328 304</b>	<b>12 006 659</b>	<b>12 621 342</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	- Stocks et en-cours	-	-	-	-
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
	- Avances et acomptes versés sur commandes	19 550	-	19 550	19 442
	<b>CREANCES :</b>				
	- Créances clients, usagers et comptes	118 842	-	118 842	121 764
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
	- Dépréciation Autres	126 983	-	126 983	62 907
	<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>245 824</b>	<b>-</b>	<b>245 824</b>	<b>184 670</b>
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
- Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>					
- Instruments de trésorerie	-	-	-	-	
<b>DISPONIBILITES</b>					
- Disponibilités	3 159 346	-	3 159 346	2 631 780	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>					
- Charges constatées d'avance	217 315	-	217 315	206 602	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>3 642 035</b>	<b>-</b>	<b>3 642 035</b>	<b>3 042 493</b>	
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)</b>					
- Frais d'émission des emprunts	-	-	-	-	
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>					
- Primes de remboursement des emprunts	-	-	-	-	
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>					
- Ecart de conversion actif	-	-	-	-	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>31 976 998</b>	<b>16 328 304</b>	<b>15 648 694</b>	<b>15 663 835</b>	

**BILAN PASSIF AU 31 Aout 2023**  
**O.G.E.C. Charles de Foucauld LYON**

Nomenclature 2020 & PCG      Nomenclature 2020 & PCG

PASSIF		EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>F O N D S  A S S O C I A T I F S</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	11 600 986	11 600 986
	<b>TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>	11 600 986	11 600 986
	<b>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	<b>TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>	-	-
	<b>ECARTS DE REEVALUATION</b>	-	-
<b>R E S E R V E S</b>	<b>RESERVES</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	699 197	699 197
	Autres réserves	-	-
	<b>TOTAL RESERVES</b>	699 197	699 197
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>	1 149 969	1 497 362
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-	347 393
	<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>	<b>13 345 593</b>	<b>13 450 153</b>
	Fonds propres consommables	-	-
	Subventions d'investissement	670 557	670 040
<b>PROVISION REGLEMENTEES</b>	-	-	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>(I) 14 016 150</b>	<b>14 120 193</b>	
<b>F O N D S  R E P O R T E S  E D E D I E S</b>	<b>FONDS REPORTES E DEDIES</b>		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
	Fonds dédiés	-	-
<b>TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>(II) -</b>	<b>-</b>	
<b>P R O V I S I O N S</b>	<b>PROVISIONS</b>		
	Provisions pour risques	-	-
	Provisions pour charges	1 155 244	1 029 967
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>(III) 1 155 244</b>	<b>1 029 967</b>	
<b>D E T T E S</b>	<b>DETTES</b>		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	-	-
	Emprunts et dettes financières diverses	-	-
	Avances et acomptes reçus	70 139	76 775
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 732	108 247
	Dettes des legs ou donations	-	-
	Dettes fiscales et sociales	253 857	246 052
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	31 163	29 544
	Instruments de trésorerie	-	-
	Produits constatés d'avance	12 409	53 056
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>(IV) 477 300</b>	<b>513 674</b>	
Ecart de conversion passif	<b>(V) -</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>(I + II + III + IV+V) 15 648 694</b>	<b>15 663 835</b>	

# COMPTE DE RESULTAT

## O.G.E.C. Charles de Foucauld LYON

01/09/2022 - 31/08/2023

Nomenclature 2020 & PCG

Nomenclature 2020 & PCG

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	0	0
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	58 697	66 073
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	4 554 247	4 294 293
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 865 230	2 517 231
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	26 633	29 111
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	30 219	46 246
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	36 595	16 625
<b>TOTAL I</b>	<b>7 571 622</b>	<b>6 969 578</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	-7 346	61 884
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	4 749 770	4 435 818
Aides financières	26 633	28 631
Impôts, taxes et versements assimilés	222 036	225 183
Salaires et traitements	1 510 703	1 473 440
Charges sociales	543 992	540 860
Dotations aux amortissements des immobilisations	631 120	674 017
Dotations aux provisions	136 277	0
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	8 338	13 302
<b>TOTAL II</b>	<b>7 821 523</b>	<b>7 453 135</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-249 902</b>	<b>-483 556</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	4 299	2 481
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>4 299</b>	<b>2 481</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 299</b>	<b>2 481</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-245 603</b>	<b>-481 076</b>

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 238	0
Sur opérations en capital	139 516	135 863
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert	0	0
<b>TOTAL V</b>	<b>142 754</b>	<b>135 863</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	949	1 682
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
<b>TOTAL VI</b>	<b>949</b>	<b>1 682</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>141 805</b>	<b>134 181</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	762	498
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>7 718 674</b>	<b>7 107 922</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>7 823 234</b>	<b>7 455 315</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-104 560</b>	<b>-347 393</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	3 086	5 254
<b>TOTAL</b>	<b>3 086</b>	<b>5 254</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	3 086	5 254
<b>TOTAL</b>	<b>3 086</b>	<b>5 254</b>

**OGEC Charles De Foucauld**

**6, rue Bara**

**69003 LYON**

**Enseignement Primaire - Secondaire - Supérieur**

**Annexe aux Comptes annuels au 31 août 2023**

## **SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES**

### **I. INFORMATIONS GENERALES**

- 1) Identification de l'Ogec
- 2) Faits marquants de l'exercice
- 3) Evénements postérieurs à la clôture

### **II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- 1) Durée et dates de l'exercice comptable
- 2) Référentiel comptable
- 3) Dérogations aux principes et méthodes comptables
- 4) Changements comptables

### **III. NOTES SUR LE BILAN**

- 1) Immobilisations incorporelles et corporelles
- 2) Immobilisations grevées de droit
- 3) Dépréciations d'éléments d'actif
- 4) Echéance des créances et des dettes
- 5) Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 6) Fonds associatifs
- 7) Provisions
- 8) Fonds dédiés
- 9) Passifs éventuels

### **IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

- 1) Information sectorielle (ventilation du chiffre d'affaires par activité)
- 2) Effectif employé pendant l'exercice
- 3) Rémunération des dirigeants
- 4) Honoraires des commissaires aux comptes
- 5) Rattachement des charges et des produits à l'exercice
- 6) Charges et produits exceptionnels

### **V. AUTRES INFORMATIONS**

- 1) Engagements financiers donnés et reçus
- 2) Engagements pris en matière de crédit-bail
- 3) Contributions volontaires en nature

## I. INFORMATIONS GENERALES

### 1) IDENTIFICATION DE L'OGEC :

OGEC Charles de Foucauld 6, rue Bara 69003 LYON

- Supérieur 3, impasse des Pins 69003 LYON
- Lycée 6 rue Bara 69003 LYON
- Collège 9 rue de l'Est 69003 LYON
- Ecole 20-31, rue Feuillat 69003 LYON
- Dépôt de création en préfecture le 5 décembre 1947
- Gestion d'Etablissements d'Enseignement Catholique

### **Effectifs et Moyens mis en œuvres**

	Nbre de classes	Nbre d'élèves	Nbre d'enseignants EN	Nbre d'enseignants hors EN	Personnels	Personnels E.T.P.
Ecole	21	618	21		31	11,63
Collège	40	1217	77		28	14,69
Lycée	21	714	53		16	10,22
Supérieur	7	61		23	2	4,73
Ensemble					7	5,88
						<b>47,15</b>

<b>Bâtiments</b>			
	Adresse	année construction	Superficie
Stockage	15 Jeanne d'Arc		730
Ecole	31 rue Feuilla	1992	1 570
	20 rue Feuilla	2018	3 220
Collège	5 rue de l'Est	1965	3 360
	17 rue Jeann	1956	470
	9 rue de l'Est	1999	3 770
Lycée	6 rue bara	1980	4 930
		1986	
		1990	
	Gymnase	2003	2 270
Supérieur		2019	500
		2020	1 730
			<b>23 095</b>

## **2) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :**

- Fin décembre 2022, la Région a convenu de l'attribution d'un complément au forfait d'externat Lycée "part matériel" 2022 pour tenir compte des coûts exceptionnels de l'énergie pour un montant de 46 053 €, ce montant se rapporte donc à l'activité 2021-2022.
- La part Forfait Matériel du collège allouée par La Métropole est passée de 235 004 € à 503 283 €
- L'OGEC a pris la décision de mise en sommeil de l'enseignement supérieur ,effectif au 31/08/2023 pour les sections BTS CI, BTS CG, Bachelor RDCI, au 31/08/2024 pour les BTS Diététiques.
- Le cout des licenciements des personnels enseignants du supérieur attachés à l'établissement dont les charges sont provisionnées sur l'exercice en charges de personnel est de 44 430,86 €

## **3) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

Néant

## **II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les notes indiquées ci-après , font partie intégrante des comptes annuels dont le total du bilan s'établit à 15 648 694 € et le résultat à -104 560,07 €.

### **1) DUREE ET DATES DE L'EXERCICE COMPTABLE :**

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

### **2) REFERENTIEL COMPTABLE :**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

### **3) DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Pas de dérogation.

### **4) CHANGEMENTS DE METHODES ET REGLES COMPTABLES :**

Les activités périscolaires notamment les voyages ont repris leur cours normal après la période de pandémie. Les activités voyages faisaient antérieurement l'objet d'une gestion autonome et n'étaient pas intégrées aux comptes de l'OGEC. A compter de cet exercice, ces activités font parties intégrantes des comptes annuels en compte 604870 "P.S. Loisirs" et en comptes 706420 "Activités Pédagogiques".

L'incidence est :

373 378 € pour les charges 2022/2023 pour 90 822,93 en 2021/2022

326 419 € pour les produits 2022/2023 pour 78 698,56 en 2021/2022

### III. NOTES SUR LE BILAN :

#### 1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

#### TAUX D'AMORTISSEMENT HABITUELLEMENT PRATIQUES

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Aménagements intérieurs et décoration (cloisons, carrelage)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipement de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

<b>Immobilisations</b>				
	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Logiciels	29 316	2 340		31 656
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>29 316</b>	<b>2 340</b>	<b>0</b>	<b>31 656</b>
Terrains	2 774 725			2 774 725
Constructions sur sol propre	6 885 589			6 885 589
Constructions sur sol d'autrui	8 035 842			8 035 842
Inst. Techn. Matériels et outillages	732 245	19 308		751 553
Inst. Générales, agencements divers	3 373 424	194 578		3 568 002
Matériels de transport	14 994			14 994
Matériel de bureau informatique	684 771	49 060	5 892	727 939
Mobilier	607 566	14 809		622 375
Manuels Scolaires	181 239			181 239
Immobilisations en cours				0
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>23 290 395</b>	<b>277 754</b>	<b>5 892</b>	<b>23 562 258</b>
Titres de participation	990			990
Créances rattachées à des participations	4 999 416		261 662	4 737 754
Prêt	2 304			2 304
Dépôts et cautionnements	1 995		1 995	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 004 705</b>	<b>0</b>	<b>263 657</b>	<b>4 741 048</b>
<b>Total</b>	<b>28 324 416</b>	<b>280 094</b>	<b>269 549</b>	<b>28 334 962</b>
<b>Dont virements de poste à poste</b>				
<b>Total</b>	<b>28 324 416</b>	<b>280 094</b>	<b>269 549</b>	<b>28 334 962</b>

<b>Amortissements</b>				
	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Logiciels	23 322	4 405		27 727
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 322</b>	<b>4 405</b>	<b>0</b>	<b>27 727</b>
Terrains				0
Constructions sur sol propre	5 774 074	110 816		5 884 890
Constructions sur sol d'autrui	6 564 590	157 741		6 722 331
Inst. Techn. Matériels et outillages	476 959	55 330		532 289
Inst. Générales, agencements divers	1 679 436	182 434		1 861 870
Matériels de transport	14 994			14 994
Matériel de bureau informatique	605 645	52 102	5 892	651 856
Mobilier	469 223	32 135		501 358
Manuels Scolaires	94 832	36 157		130 989
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>15 679 753</b>	<b>626 715</b>	<b>5 892</b>	<b>16 300 576</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Total</b>	<b>15 703 075</b>	<b>631 120</b>	<b>5 892</b>	<b>16 328 303</b>

## 2) IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRET A USAGE) :

Non concerné.

### 3) DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF :

OBJET DES DEPRECIATIONS	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Créances clients et usagers (familles, élèves)	0	0	0	0

### 4) ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES :

A noter : les créances sont ventilées en 2 catégories ( $\leq 1$  an et  $> 1$  an) tandis que les dettes sont ventilées en 3 catégories ( $\leq 1$  an ;  $> 1$  an et  $\leq 5$  ans ;  $> 5$  ans) en application du PCG (art. 833-9 pour l'état des échéances des créances et art. 833-13 pour les dettes).

Etat des échéances des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Titres de participation	990		990
Créances rattachées à des participations	4 737 754		4 737 754
Prêts	2 304	2 304	
Dépôts et cautionnement			
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 741 048</b>	<b>2 304</b>	<b>4 738 744</b>
<b>Avances et acomptes fournisseurs</b>	<b>19 550</b>	<b>19 550</b>	
Usagers	115 627	115 627	
Personnel et organismes sociaux	787	787	
Etat et collectivités publiques	108 903	108 903	
Autres	12 595	12 595	
<b>Créances</b>	<b>237 912</b>	<b>237 912</b>	<b>0</b>
<b>Charges constatées d'avances</b>	<b>217 315</b>	<b>217 315</b>	
<b>Total</b>	<b>5 215 825</b>	<b>477 081</b>	<b>4 738 744</b>

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
Avances et acomptes reçus des usagers	83 849	83 849		
Dettes fournisseurs	108 894	108 894		
Dettes fiscales et sociales	253 857	253 857		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 143	17 143		
Produits constatés d'avance	9 262	9 262		
Taxe apprentissage à affecter	3 147	3 147		
<b>Total</b>	<b>476 152</b>	<b>476 152</b>		

**5) EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**

Non concerné.

**6) FONDS ASSOCIATIFS :****TABEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES**

<b>FONDS PROPRES</b>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>				
Valeur du patrimoine intégré	11 600 986			11 600 986
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs	0			0
Subv. d'invest. affectées à des biens non ren	0			0
<b>Total FONDS ASS. SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>11 600 986</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 600 986</b>
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie	699 197			699 197
Autres réserves				
<b>RESERVES (2)</b>	<b>699 197</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>699 197</b>
Report à nouveau (3)	1 497 362		347 393	1 149 969
Résultat (4)	-347 393	347 393	104 560	-104 560
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>13 450 153</b>	<b>347 393</b>	<b>451 953</b>	<b>13 345 593</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et dona. avec contrepartie d'actifs imm	0			
Subv. d'invest. affectées à des biens non ren	0			
Subventions d'équipement				
Subv. d'inves. reçues avec obligation d'amor	1 128 045	98 938	27 000	1 199 983
Sub. d'invest. Inscrites aux résultat	-490 089	-111 491	-27 000	-574 580
Taxe d'apprentissage affectée aux équipts sc	252 492	41 094	1 175	292 411
Taxe d'app. Aff. aux équipts scol.insc.résulta	-220 407	-28 025	-1 175	-247 257
Autres subventions d'investissement				
Droits des propriétaires - PRÊT A USAGE (7)			0	
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (1)</b>	<b>670 041</b>	<b>516</b>	<b>0</b>	<b>670 557</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>14 120 194</b>	<b>347 909</b>	<b>451 953</b>	<b>14 016 150</b>

### Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement du bien financé.

<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
<b>Montant nominal :</b>				
Subvention d'équipement Etat	18 500			18 500
Subventions d'équipement Région	393 493	94 808		488 301
Subventions d'équipement Département	395 953		27 000	368 953
Subvention d'équipement Métropole	320 099	4 130		324 229
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements	252 492	41 095	1 175	292 412
<b>TOTAL</b>	<b>1 380 537</b>	<b>140 033</b>	<b>28 175</b>	<b>1 492 395</b>
<b>Quotes-parts virées au résultat :</b>				
Subvention d'équipement Etat	696	925		1 621
Subventions d'équipement Région	137 200	60 608		197 808
Subventions d'équipement Département	260 726	24 597	27 000	258 323
Subvention d'équipement Métropole	91 467	25 361		116 828
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements	220 407	28 025	1 175	247 257
<b>TOTAL</b>	<b>710 496</b>	<b>139 516</b>	<b>28 175</b>	<b>821 837</b>

### 7) PROVISIONS :

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière. L'OGEC est assujéti à la convention collective EPNL / SEP prévoyant le versement d'indemnités de fin de carrière. A ce titre, l'enregistrement d'une provision est effectué, faisant l'objet d'une dotation pour complément ou d'une reprise, selon les variations d'effectifs, les départs à la retraite de l'année.

Provision pour gros entretien. Sur la base d'un tableau prévisionnel pluri-annuel de travaux, il est constitué une provision pour gros entretien sur le parc immobilier, notamment pour ceux anciens, n'ayant pas fait l'objet d'un enregistrement par composants.

<b>Provisions</b>				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour risques				
Prov. pour pensions et obl. Similaire	104 454	21 184		125 638
Prov. Pour gros entretien	925 513	115 093	11 000	1 029 606
Autres prov. Pour charges				

**8) FONDS DEDIES :**

Néant.

**9) PASSIFS EVENTUELS :**

Néant.

#### IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

##### 1) INFORMATION SECTORIELLE (VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE) :

Ventilation des produits de fonctionnement		
Usagers	Activité sous contrat EN	Activité hors contrat EN
Activité d'enseignement (Scolarités familles )	2 226 185	109 397
Restauration scolaire (Familles)	1 541 083	
Frais d'inscription	74 896	458
Activités pédagogiques et pastorales	352 656	
Autres prestations	89 537	
Formation en alternance		125 752
Produits des activités annexes	34 283	
Vente Manuels et fournitures	57 056	1 641
<b>Total Usagers</b>	<b>4 375 696</b>	<b>237 248</b>

TABLEAU DE DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS		
Aide unique aux employeurs d'apprentis	<b>1 333</b>	
<b>Forfaits</b>		
Etat	950 535	
Grand LYON METROPOLE	819 514	
REGION	549 803	
Ville de LYON	486 640	
<b>Total : Forfaits état et collectivités publiques</b>	<b>2 806 492</b>	
<b>Subventions</b>		
Région FARR	571	
Métropole Restauration Collège	13 569	
Métropole Subv. Transports (péda./Intern./EPS)	11 655	
Ville de LYON Restauration Ecole	1 574	
Région voyage montagne	11 965	
A.P.E.L. Subventions pédagogiques	348	
Ass. Entraide /Tutorats Lycée	965	
Fonds de dotation ensemble scolaire Charles de Foucauld	16 758	
<b>Total : Subventions</b>	<b>57 405</b>	
<b>Total</b>	<b>2 865 230</b>	

##### 2) EFFECTIF ETP EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE :

	Personnels	Enseignants (hors contrat)	Total
Cadres :	13,40	4,23	17,63
Agents de Maitrise:	6,31		6,31
Employés :	23,21		23,21
<b>Total :</b>	<b>42,92</b>	<b>4,23</b>	<b>47,15</b>

### 3) REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Dans la convention sur les droits et devoirs liés au mandat d'administrateur Ogec, il est indiqué que l'administrateur s'engage à exercer son activité de façon bénévole.

Les administrateurs de l'OGEC, Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier, respectent cette obligation.

### 4) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Le montant des honoraires du commissaire au compte dans le cadre de sa mission de certification sont provisionnés pour 13 200 € .

### 5) RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE :

<b>Charges constatées d'avance</b>	
Matières et fournitures	48 963
Livres et fournitures pour cession Familles	54 538
Locations	107 647
Entretien réparation maintenance	3 054
Assurance	1 701
Publications, Manifestations	870
Affranchissement	542
Cotisations	
Taxe foncière	
<b>Total</b>	<b>217 315</b>

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan</b>	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Fournisseurs avoirs non parvenus	
Clients & comptes rattachés	115 627
Salariés & organismes sociaux	
Etat et collectivités	
Autres créances	0
Disponibilités	

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan</b>	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
<b>Fournisseurs</b>	
Prestations, matières et fournitures	9 092
Marchandises	
Services extérieurs	9 545
Autres Services extérieurs	16 800
<b>Total Fournisseurs</b>	<b>35 436</b>
<b>Dettes fiscales &amp; sociales</b>	
Personnel dette prov. pour congés payés	7 072
Personnel autres charges à payer	37 061
Charges / congés à payer	2 492
Org. sociaux à payer	7 370
Cot. comité d'entreprise	
Impôts et Taxes	69 582
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>123 577</b>
Autres dettes	

<b>Produits constatés d'avance</b>	
Autres produits	9 262
Taxe apprentissage perçue à affecter	3 147

**6) CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :**

-Charges: prise en charge frais fonctionnement APEL 948,58 € --Produits: incorporation au résultat subv. d'invest. 139 515,96 € Rentrée sur créances amorties 1224,97 € - prod/exercice antérieur 2012,76 €

**V. AUTRES INFORMATIONS :****1) Engagements financiers :**

<b>Engagements donnés</b>	
Effets escomptés non échus	Néant
Avals & cautions	5 253 736
Crédit-bail mobilier	Néant
Crédit-bail immobilier	Néant
Autres engagements (intérêts à venir sur emprunt)	Néant

<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>	
Montant garanti	Néant

**2) Engagements pris en matière de crédit bail :**

Néant.

**3) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :**

Il s'agit de la gouvernance de l'Association. Le nombre d'heures transmises par les membres du bureau et administrateurs est de 75,50, valorisé selon le coefficient le plus élevé de la classification soit strate IV , 15 degrés, 2600 points.

**OGEC - CHARLES DE FOUCAULD**  
**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023**



**OGEC - CHARLES DE FOUCAULD**  
Association Loi 1901  
Siège social : 6, rue Bara - 69003 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2023**

A l'assemblée générale de l'OGEC CHARLES DE FOUCAULD

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **OGEC CHARLES DE FOUCAULD** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

181



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits marquants de l'exercice et les changements de méthodes et règles comptables mentionnés en annexe des comptes annuels dans les paragraphes « faits marquants de l'exercice » et « changements de méthodes et règles comptables ».

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la provision pour gros entretien.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les taxes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

### **Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

181



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 21 décembre 2023

Le Commissaire aux comptes

**EKYLIS AUDIT**

**Jean Brice JOLY**



**OGEC - CHARLES DE FOUCAULD**  
Association Loi 1901  
Siège social : 6, rue Bara - 69003 LYON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 août 2023**

A l'assemblée générale de l'OGEC CHARLES DE FOUCAULD

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Avec la SCI CHARLES DE FOUCAULD**

Administrateurs concernés : Monsieur Georges FROMAGE puis Monsieur Yves CRETIN, en qualité de Gérant de la SCI

181



### ▶ **Bail à construction**

Votre association a mis à la disposition de la SCI CHARLES DE FOUCAULD deux tènements immobiliers sis :

- 6 rue Bara LYON 3è d'une superficie totale de 1 ha 12 a 33 ca
- Angle rue Feuillat et Jeanne d'Arc LYON 3è d'une superficie totale 24 a 78 ca

sur lesquels la SCI CHARLES DE FOUCAULD a engagé des travaux de construction de bâtiments à usage d'enseignement.

Cette mise à disposition est faite dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2016.

Dans les comptes arrêtés au 31 août 2023, le produit de cette location représente un montant de 27 340 €.

### ▶ **Bail de locaux**

Votre association a pris à bail à compter du 1er décembre 2016, les locaux à usage d'enseignement sis :

- 6 rue Bara LYON 3è
- Angle rue Feuillat LYON 3è

sur des parcelles de terrain d'une superficie, respectivement, de 1 ha 12 a 33 ca et 24 a 78 ca.

La SCI Charles de Foucauld a opté pour la TVA.

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2023, la charge pour votre association s'est élevée à 1 064 003 € hors taxes soit 1 276 804 € TTC.

### ▶ **Avances en compte courant**

Votre association a octroyé à la SCI CHARLES DE FOUCAULD des avances financières en compte courant dont le montant s'élève à 4 737 354 € à la clôture de l'exercice au 31 août 2023.

Ces avances ont été consenties sans intérêt.

Lyon, le 21 décembre 2023

Le Commissaire aux comptes

**EKYLIS AUDIT**

  
**Jean Brice JOLY**